



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Étienne, le 14/12/2020

FRANCE RELANCE dans la Loire : réunion du comité de pilotage et de suivi

Le comité de pilotage et de suivi départemental s'est réuni le 11 décembre dernier, en présence des élus (parlementaires, vice-président du Conseil régional, président du Conseil départemental, présidents de la Métropole et des intercommunalités), des chambres consulaires et des acteurs économiques, des services de l'État et des opérateurs, pour faire le point sur les travaux engagés pour la mise en œuvre du plan France Relance.

Un point précis a été fait sur des dispositifs stratégiques eu égard aux enjeux du territoire départemental :

- les appels à projets à destination des entreprises, notamment industrielles,
- les appels à projets pour la reconversion des friches,
- la rénovation énergétique des logements,
- les mesures concernant l'agriculture.

Soutien aux projets des collectivités : 42 opérations soutenues au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle 2020-2021:

Ces opérations ont été subventionnées pour un montant de 3,1M€ et représentent au total 11,7M€ de travaux. (opérations détaillées dans le tableau ci-après).

Appels à projets à destination des entreprises : déjà 8 premières entreprises lauréates dans la Loire

- 2 entreprises lauréates de l'appel à projets pour la modernisation du secteur de l'automobile (Saint-Etienne Automotive Components et Tivoly à Saint-Etienne)
- 1 entreprise lauréates de l'appel à projets pour la modernisation du secteur de l'aéronautique (Loire Etudes à Saint-Chamond)
- 5 entreprises lauréates de l'appel à projets « soutien à l'investissement industriel dans les territoires »

Les projets de ces entreprises représentent 23,2M€ d'investissement et sont soutenus à hauteur de 5,6M€. Ils pourraient permettre la création de 76 à 131 emplois.

Les points d'entrée dans le département de la Loire pour les porteurs de projets

Des points d'entrées sont mis en place pour pouvoir informer et orienter les porteurs de projets potentiels, et proposer un accompagnement aux projets qui en auraient besoin :

- Pour les collectivités, les sous-préfets d'arrondissements sont les interlocuteurs naturels et la porte d'entrée privilégiée. Une adresse mail est également à disposition : ddt-france-relance-collectivités@loire.gouv.fr

- Pour les entreprises, la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Lyon Saint-Étienne Roanne a mis en place une plateforme internet www.solutions-care.fr, qui regroupe les informations sur les différents dispositifs d'aides et de soutien et comporte également une rubrique de demande de rappel. Une adresse fonctionnelle francerelance42@solutions-care.fr est également en place pour orienter et accompagner les entreprises sur les différents dispositifs du plan de relance.

→ A que la Chambre de commerce et d'industrie a également mené une campagne d'appels sortants qui a touché 800 entreprises dans la Loire ; près de 90 entreprises se sont montrées intéressées par les dispositifs du plan de relance et sont maintenant accompagnées par la CCI et ses partenaires en vue de déposer des dossiers de candidature aux appels à projets. La CCI recense en outre 200 contacts d'entreprises par jour (appels, mails...) dans la Loire au sujet des dispositifs d'aides, à la fois dans le cadre du soutien aux entreprises impactées par les mesures sanitaires et dans le cadre du plan de relance.

- Pour le secteur agricole, la Chambre d'agriculture se charge de centraliser les projets.

Les travaux suivent leur cours. Le plan de relance offre des opportunités pour soutenir des projets dans des domaines variés : la mobilisation de tous les acteurs du département, publics comme privés, doit se poursuivre et s'amplifier afin de s'en saisir et ainsi contribuer à la transformation de l'économie du département et à la transition écologique.

- L'ensemble des mesures du plan de relance est consultable sur le site national : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>
- Le calendrier national des appels à projets est également disponible : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/calendrier-appels-projets.pdf